



AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT

Département Développement Rural,
Environnement et Ressources Naturelles

D. Rojat

Octobre 2006

Initiative régionale pour la protection et la gestion durable des récifs coralliens dans le Pacifique (CRISP)

- Mission de supervision (18 septembre au 7 octobre 2006) -

- Aide mémoire -

Introduction

Une mission de supervision du CRISP, la première depuis le lancement du programme, a été conduite par Dominique Rojat, responsable du projet à l'AFD, du 18 septembre au 7 octobre 2006. Eric Clua, coordonnateur du CRISP, a participé à l'ensemble de la mission. Christophe Du Castel, du FFEM, a été présent en Nouvelle-Calédonie du 18 au 22 septembre pour la première partie de la mission.

La mission s'est rendue en Nouvelle-Calédonie, à Wallis, à Fidji, aux Samoa et en Polynésie Française.

Les termes de référence de la mission ainsi que les programmes de travail et la liste des personnes rencontrées figurent en annexes 1 et 2.

La mission tient à remercier l'ensemble des partenaires du CRISP et des interlocuteurs rencontrés pour leur disponibilité et la qualité de leur accueil.

Le présent aide mémoire expose brièvement l'historique du programme avant d'aborder la situation des conventions de financement, la phase de démarrage et l'état actuel de réalisation des activités. Il aborde ensuite les modalités de suivi des activités, les partenariats et l'analyse économique dans le CRISP, avant de formuler des recommandations pour la conduite du programme et d'indiquer les suites à donner à la mission.

NB : on trouvera à la fin de cet aide mémoire un tableau des sigles et acronymes utilisés et en annexe 3 un tableau sur le financement, les activités et les opérateurs du CRISP.

1. Bref historique du programme CRISP

Le CRISP est un programme de coopération régionale visant à favoriser le développement durable des pays insulaires du Pacifique par la protection et la valorisation des récifs coralliens, en associant les expertises et les capacités des collectivités françaises d'outre-mer (CTOM) et des pays développés de la région.

La préparation du CRISP a débuté par une mission d'identification conduite du 24 février au 4 mars 2003, qui a permis de rattacher le programme aux stratégies du PROE et de repérer les partenaires et thèmes potentiels d'intervention.

Elle s'est poursuivie par un appel à propositions pour sélectionner, notamment dans les CTOM, des partenaires déjà investis dans des activités de protection, gestion et valorisation des récifs coralliens, et ayant la volonté et la capacité de faire davantage, dans un cadre régional, moyennant un apport de ressources en subvention de la part de l'AFD et du FFEM au bénéfice des petits Etats insulaires du Pacifique.

L'ancrage du programme dans les CTOM s'est fait *via* l'IFRECOR, dont le responsable dans chaque territoire est devenu le correspondant naturel du CRISP.

La préparation du CRISP a été l'occasion de concrétiser des partenariats opérationnels avec l'UNF, CI et le WWF, qui ont apporté des ressources supplémentaires ayant permis de faire bénéficier les CTOM des financements du programme, alors qu'ils n'étaient pas éligibles aux subventions de l'AFD et (à l'exception de Wallis et Futuna) du FFEM.

Au cours de la phase de préparation, l'AFD a veillé à ce que le programme comprenne :

- la réalisation d'un état des connaissances sur les interactions entre les récifs coralliens, la teneur en CO2 atmosphérique et l'effet de serre, sujet de débat dans la communauté scientifique ;
- une étude spécifique sur le tourisme, porteur de développement économique, et notamment la certification du tourisme sous-marin ;
- une participation du CIRAD-Forêt à la composante AMP pour prendre en compte les aspects liés à la gestion des bassins versants, importants pour la conservation des écosystèmes coralliens ;
- une participation, à cette même composante, de l'US Espace de l'IRD (dirigée par Gilbert David) ;
- dans le projet IRD-SAM, un volet consacré à l'amélioration du cadre réglementaire des pays détenteurs de la ressource pour leur permettre, le moment venu, de profiter des éventuels bénéfices issus de l'élaboration de substances thérapeutiques à partir des échantillons prélevés dans leurs eaux, en accord avec la convention de Rio.

Les financements de l'AFD (3 millions d'Euros) et du FFEM (2 millions d'Euros) ont été décidés respectivement le 1^{er} juillet et le 7 juillet 2004.

Le programme est mis en œuvre à travers cinq conventions de financement. Le Pr Bernard Salvat (France) et le Pr Clive Wilkinson (Australie), qui avaient accompagné la préparation du CRISP, ont accepté d'en devenir les conseillers scientifiques. Un coordonnateur financé par le MAE et dont la lettre de mission est signée par le PROE, le MAE et l'AFD a été établi au siège de la CPS à Nouméa dans le cadre d'un contrat avec FCI. Le coordonnateur a pris ses fonctions le 1^{er} avril 2005 pour une durée de trois ans.

2. Situation des conventions de financement

Titulaire	Signature	Montant K Euros	Effectivité/ état de mise en oeuvre	Décaissements Euros	DLVF
CI	31/08/2005	2 000 (FFEM)	Contrat CI-CIRAD à la signature ; à signer avant levée des CS	0	31/12/08
CNRS	15/04/2005	1 300 (AFD)	En cours	325 000	30/06/08
IRD	12/10/2005	500 (AFD)	En cours	100 000	30/06/08

UNF	07/07/2006	900 (AFD) 900 (UNF)	Annexe VI signée lors de la mission par le PROE ; levée des CS engagée le 18/10/06	0	30/06/08
CPS	31/03/2005	300 (AFD)	En cours	180 000	30/06/08

En-dehors de l'AFD et du FFEM, le Fonds de Coopération économique, sociale et culturelle pour le Pacifique du gouvernement français (Fonds Pacifique) a contribué de manière significative au CRISP : dans le cadre d'un engagement global de 400 K Euros, une première tranche de 100 K Euros a financé l'atelier de lancement du programme tenu du 24 au 28 janvier 2005 à Nouméa. Une deuxième tranche du même montant a été utilisée à 20 % pour le financement de la participation de personnes ressources à des réunions internationales, le développement du site internet du programme (www.crisponline.net) et le développement de partenariats spécifiques : relance des activités de *Reefcheck* en Polynésie Française, avec un cofinancement du Territoire, et cartographie de la zone de Milne Bay en Papouasie-Nouvelle-Guinée, dans la perspective d'une intervention du CRISP. L'Ambassade de France à Fidji, dans le cadre de ses activités de coopération culturelle, qui concernent l'USP, contribue également au CRISP.

Les négociations avec des partenaires nouveaux pour l'AFD et nécessitant une harmonisation des approches juridiques, la spécificité de certains montages (convention CI avec plusieurs sous-contrats à finaliser par le chef de file, convention UNF avec une circulation des fonds à sécuriser jusqu'au WFC et au PROE, bénéficiaires finaux), le traitement par courrier électronique ou téléconférence depuis Paris, sans contact direct, ont occasionné des délais très importants pour la signature des conventions de financement avec CI et l'UNF, qui devraient cependant donner lieu à des décaissements avant la fin de l'année 2006.

3. Le démarrage du projet : la première année (2005-2006)

Le lancement officiel du CRISP à Nouméa en janvier 2005 a permis aux partenaires du programme de s'y identifier et de s'en approprier les mécanismes.

Tandis que l'AFD s'attachait à la finalisation et à la signature des conventions de financement, le coordonnateur a assuré :

- l'élaboration et l'adoption de la charte de communication et de propriété des données du CRISP ;
- le développement de partenariats avec des projets ou institutions souhaitant collaborer avec le CRISP : projet CRTR financé par la Banque Mondiale et le FEM, UNESCO et CI sur les Phoenix Islands (Kiribati) ;
- l'élaboration et l'adoption d'un système de suivi ;
- la mise en œuvre des crédits du Fonds Pacifique ;
- l'élaboration et la mise à jour du site internet du programme ;
- la publication régulière d'états des lieux dans le bulletin périodique de l'ICRI ;
- la participation à des instances scientifiques internationales pour contribuer à faire connaître le programme et l'action de la France en faveur des récifs coralliens : réunions de l'ICRI aux Seychelles en avril 2005 et à Palau en novembre 2005, IMPAC en Australie en octobre 2005 ;
- la tenue de la première réunion du Comité d'appui à la cellule de coordination (structure de gouvernance du programme rassemblant les chefs de file des différentes composantes du CRISP) en avril 2006 aux Fidji.

Les rapports du coordonnateur relatifs à ces activités sont disponibles sur l'intranet du CRISP.

4. Etat de réalisation des activités du CRISP

Ce chapitre présente un bilan succinct, qui retient les éléments jugés pertinents du point de vue du bailleur de fonds, et notamment ceux qui fondent les recommandations issues de la mission. Pour un bilan complet, on pourra se référer au rapport de synthèse du coordonnateur. Par ailleurs, des rapports et publications sur les activités ayant déjà démarré sont disponibles sur l'intranet du CRISP.

La nomenclature des activités renvoie à celle de l'annexe 3.

1A1 : stratégie de conservation de la biodiversité marine : bien qu'aucun décaissement n'ait encore été réalisé sur la convention avec CI, une analyse écorégionale marine de Nouvelle-Calédonie a été réalisée, en août 2005, grâce à des ressources apportées par le WWF et par la Cellule de coordination du CRISP. Cette opération a permis de renforcer le dossier du classement du récif de Nouvelle-Calédonie au patrimoine mondial de l'UNESCO en l'insérant dans son contexte sous-régional. La partie concernant la Polynésie et la synthèse régionale pour le Pacifique (CI) restent à faire.

1A2 : appui aux AMP : CI a préfinancé les frais de fonctionnement des AMP existantes : ASMPA de Samoa et AMP gérées par FSPI à Kiribati, Tuvalu, Vanuatu et Salomon. CI a également avancé des fonds pour le démarrage des activités aux Phoenix en relation avec UNESCO. Des contrats ont été finalisés avec l'IFRECOR de Polynésie Française pour le développement de PGEM aux Iles Cook et à Alofi (Wallis et Futuna) avec un cofinancement de 45 000 Euros de l'IFRECOR Wallis et Futuna.

1A3 : mise en réseau des AMP, notamment à travers le réseau existant LMMA ; cette activité, venant en aval de l'appui aux MPA, n'a pas démarré.

1A4 : gestion côtière intégrée : ce volet a pu être formulé de manière définitive, notamment quant à l'implication du CIRAD et de l'IRD, grâce à l'investissement de CI, dont le responsable pour le Pacifique a dû se rendre jusqu'à Montpellier en juillet 2006 pour aboutir à un accord, et à la prise en charge par la cellule de coordination du travail de préparation de Jean-Brice Herrenschmidt, en voie de recrutement par l'IRD. La problématique des bassins versants est désormais mieux intégrée à l'ensemble. Dans le cadre de sa contribution financière au CRISP, CI finance l'IRD et le CIRAD pour un montant équivalent aux ressources qu'ils reçoivent de l'AFD soit environ 250 000 Euros pour chacun des deux instituts.

2A1 : capture et élevage de post larves : un ouvrage sur l'identification des larves de poissons basé sur les travaux de l'EPHE-CRIOBE (Moorea) est à paraître. Des opérations pilotes se déroulent à Fidji : collecte de larves par la société Ecocéan à Navutulevu et thèse de Julien Grignon, co-encadrée par l'USP et l'Université de Perpignan, sur le repeuplement à partir des larves. Des opérations se déroulent également à Wallis sous la direction du Pr Chauvet (UNC) avec Mathieu Juncker, financé par la cellule de coordination. Cette activité en développement rapide et susceptible de générer des revenus alternatifs pour les populations vivant de la pêche donnera lieu à l'identification d'un financement complémentaire de 500 K Euros à présenter au FFEM.

2A2 : gestion des pêcheries récifales : cette activité est menée par l'équipe COREUS de l'IRD (Jocelyne Ferraris) en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie Française et aux Fidji, en prolongement du programme Procfish financé par l'UE et conduit par la CPS. Elle vise à traiter les données de Procfish pour élaborer des indicateurs de gestion des pêcheries. Un atelier a été tenu aux Fidji en avril 2006.

2A3 : indicateurs de suivi de l'état de santé des récifs : cette activité confiée à l'EPHE (Pr Galzin) et mise en œuvre conjointement avec l'USP (Pr Mac Kay) vient en appui au GCRMN pour la remise en fonctionnement de son réseau polynésien « Polynesia mana ». Dans ce cadre, Caroline Vieux, dont le poste est financé conjointement par le WFC *via* l'EPHE (préfinancement du WFC en attente des ressources de l'UNF dans le cadre de la convention AFD-UNF) et l'IFRECOR de Polynésie Française, est intervenue à Niue, Tonga, Kiribati, Wallis et Futuna.

2A4 : restitution de l'information : ce volet est confié à l'IRD (Pascale Chabanet). Un DVD interactif est prévu. Sa traduction en anglais se fera grâce au budget dont dispose le PROE dans le cadre de la convention AFD-UNF.

2A5 : études sur CO2 et tourisme : la synthèse sur le bilan carbone des récifs coralliens est en cours sous la direction du Pr Salvat. L'étude sur le tourisme a été confiée par le CNRS à l'USP (Pr Thaman) qui a recruté une consultante spécialisée, Helen Sykes. Celle-ci a débuté l'élaboration d'un cahier des charges pour l'écolabellisation du tourisme sous-marin (le label serait appelé *Blue Sstars*, du nom d'une étoile de mer locale) qui serait articulé avec le label australien *Green Globe*, répandu dans le Pacifique mais pour l'instant limité aux aspects terrestres. La mission recommande d'élargir l'approche (cf. § 8 ci-après).

2B1 : sites pilotes de replantation de coraux : cette activité est menée par SPI-Infra/Soproner en partenariat avec FSPI. Un premier site de restauration à Motoriki (Fidji) a été mis en place avec succès avant d'être victime d'un épisode de blanchissement. Deux personnes de l'ONG locale ont été formées. Un deuxième site initialement prévu aux Salomon n'est pas confirmé (les capacités de l'ONG locale étant jugées insuffisantes) et un redéploiement est prévu sur Tuvalu. En outre, une action combinant la création d'une MPA, la capture de post-larves et la replantation de coraux a été identifiée au cours de la mission en relation avec le *Sinalei Resort* (Samoa).

2B2 : édition d'un manuel sur la restauration des coraux : le partenariat avec le CRTR a permis de programmer la réalisation pour 2008-2009 d'un ouvrage plus substantiel que le manuel initialement prévu. Celui-ci sortira dès cette année et sera présenté en octobre, en version Pdf, à la réunion de l'ITMEMS à Cozumel (Mexique).

2C1 : amélioration du cadre juridique de la collecte et de la valorisation des organismes marins : une mission de un mois de deux étudiantes en thèse travaillant sous la direction du Pr Beurier (université de Nantes) s'est déroulée aux Fidji pour dresser un état des lieux de la législation nationale sur la bioprospection marine. Jean-Pierre Beurier s'est lui-même rendu aux Salomon pour un travail équivalent (Fidji et Salomon sont deux pays ciblés par l'IRD pour la collecte d'échantillons). Les suites de ces travaux et la perspective de les diffuser auprès d'autres pays pourraient intéresser le PROE au titre de son rôle de capitalisation des résultats du CRISP.

2C2 : taxonomie : l'identification par l'IRD (équipe de Cécile Debitus) des échantillons (notamment spongiaires) récoltés aux Salomon avant la mise en vigueur du CRISP a été réalisée.

2C3 : récolte et analyse d'échantillons pour l'identification de substances potentiellement actives en pharmacologie : de bons résultats ont été obtenus sur les échantillons recueillis aux Salomon, avec 50 % de réponses positives sur l'un au moins des quatre domaines explorés : malaria, système nerveux central, cancer et propriétés anti-inflammatoires.

2C4 : renforcement institutionnel : une étudiante fidjienne, Swarup Shital, et un chercheur salomonais, Reuben Sulu, ont été envoyés en formation en France.

2D1, 2 et 3 (WFC) : pas de réalisations significatives en raison des délais de signature de la convention AFD-UNF. En revanche, le WFC a anticipé en recrutant l'un des deux agents prévus, qui est à pied-d'œuvre.

3A1, 2 et 3 (PROE) : la situation est la même que pour le WFC. Une spécialiste en gestion des récifs coralliens, Caroline Vieux, a été recrutée par le PROE sur financement du Fonds Pacifique et doit prendre son poste au 1^{er} décembre 2006. Son mandat comprendra notamment l'intégration des CTOM français aux activités du CRISP et du PROE. Un montant de 150 000 Euros a été réservé à cet effet dans le cadre des ressources apportées au PROE par l'UNF. Il a été convenu avec le PROE que Caroline Vieux travaillerait en autonomie pour appuyer le PROE dans la mise en œuvre des activités prévues à la convention AFD-UNF sous la supervision de Dominique Benzaken. Par ailleurs il a été

convenu que le PROE harmoniserait les modalités de comptes rendus du CRISP et celles requises par l'UNF pour éviter les duplications.

3B1 : coordination interne, suivi-évaluation : cette activité relevant du coordonnateur a consisté en la mise en place du comité d'appui à la cellule de coordination (CAC) et du comité de gestion des crédits du Fonds Pacifique à Nouméa, la standardisation des modalités de compte rendu par les partenaires et opérateurs du programme, et la liaison (hors conventions de financement) avec les partenaires internes et externes au CRISP.

3B2 : promotion et communication : ce volet recouvre la réalisation du site internet, l'élaboration de supports de communication, la promotion du CRISP par le coordonnateur dans le cadre des symposiums spécialisés dont l'ICRI et l'IFRECOR, et la promotion auprès de la presse et de la télévision dans les pays du Pacifique et les CTOM.

3B3 : développement et extension du programme : développement de programmes à base technique (post larves de poissons en vue d'un cofinancement du FFEM), géographique (Papouasie-Nouvelle-Guinée) ou institutionnelle (UNESCO à Kiribati sur les Phoenix Islands).

3B4 : gestion : la gestion du budget de la cellule par le coordonnateur et la CPS est satisfaisante.

5. Modalités de suivi

Le système de suivi des activités du CRISP mis en place par le coordonnateur et validé à l'AFD en mars 2006 comporte des indicateurs très détaillés qui correspondent à ceux des cadres logiques des conventions de financement de l'AFD.

Ce système est actuellement en rodage, parce que toutes les activités du CRISP n'ont pas encore démarré, et parce que les opérateurs en sont à leurs premiers documents de suivi. Les documents produits par les opérateurs déjà en activité étaient en cours d'examen par le coordonnateur au cours de la mission ; ces documents, qui seront fournis semestriellement, formeront la matière première des comptes rendus d'exécution semestriels à produire par le coordonnateur, qui compléteront les rapports spécifiques rédigés sur d'autres aspects. Les comptes rendus d'exécution du coordonnateur comporteront entre autres une récapitulation des activités du CRISP dans chaque pays ou territoire d'intervention.

Le premier compte rendu d'exécution du coordonnateur est attendu à l'issue de sa mission à l'ITMEMS et à l'assemblée générale de l'ICRI (Cozumel, Mexique, 22 et 23 octobre 2006) qui a suivi la mission de supervision du CRISP.

Le système de suivi comporte également la remise, par les opérateurs, de plans de travail annuels. Les plans de travail pour l'année 2007 sont attendus avant la fin de 2006. Le coordonnateur l'a rappelé à tous les partenaires rencontrés lors de la mission.

Le système devrait atteindre sa vitesse de croisière en 2007, avec des comptes rendus réguliers de la part des opérateurs et du coordonnateur.

Au titre du suivi, il a été accepté par l'AFD que la participation des partenaires aux réunions du CAC puisse être financée, si nécessaire, sur le budget de la cellule de coordination.

6. Partenariats

a) Extension géographique du CRISP et partenariats internationaux

L'extension du CRISP à Palau, à la suite du sommet France-Océanie de juin 2006 à Paris, doit être formalisée par l'AFD. D'ores et déjà, CI, partenaire du CRISP, a prévu d'y intervenir, dans le cadre du « *Micronesia Challenge* », conjointement avec TNC, et en apportant un financement de 5 millions de dollars US. Le *Micronesia Challenge*, promu par le président de Palau, vise entre autres à protéger 30 % des zones côtières. A noter que la JICA a financé un centre de recherches océanographiques à Palau.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée reste un pays intéressant pour le CRISP. Cependant, CI n'est pas certaine de poursuivre sa participation au projet de Milne Bay et la question pourrait donc être à revoir dans un autre cadre.

Les contacts avec l'Australie, initiés dès la phase de préparation du CRISP, se sont poursuivis par les canaux scientifiques et diplomatiques. Une première réunion officielle est prévue à Townsville en février 2007 dans le but d'établir un partenariat opérationnel. Le coordonnateur et le Pr Salvat y participeront.

Des échanges ont eu lieu avec la Nouvelle-Zélande concernant sa participation aux interventions du CRISP aux Iles Cook dans le cadre de la composante 1.

Des contacts sont établis avec les groupes de travail des USA sur les récifs coralliens et un symposium scientifique France-Japon-USA est programmé à Moorea en décembre 2006 sous le label du CRISP.

L'affectation du Dr Philippe Gerbeaux comme conseiller technique principal au bureau de l'UICN à Fidji, sur un financement du MAE, offre également des opportunités de collaboration, qui devront être explorées rapidement, notamment en ce qui concerne l'approche économique (cf. § 7 ci-après).

Un partenariat assorti d'un cofinancement avec *Reefcheck* a été mis en place.

Enfin on rappellera pour mémoire les partenariats établis avec le projet CRTR financé par la Banque Mondiale et le FEM ainsi qu'avec l'UNESCO sur les Iles Phoenix.

b) Insertion des CTOM dans leur environnement régional

Grâce au CRISP, les CTOM ont eu l'opportunité de concrétiser un objectif de coopération régionale affiché par l'Etat comme par les instances exécutives des territoires.

Les CTOM bénéficient naturellement des activités à caractère régional menées par le programme.

En outre, il est rappelé que les CTOM ont pu bénéficier de ressources apportées par le CRISP à travers les activités et les financements mis en place par CI et WWF, alors qu'ils n'étaient pas éligibles aux subventions de l'AFD et (sauf pour Wallis et Futuna) du FFEM. Il s'y ajoute, à la demande de l'AFD, un montant de 150 K Euros au sein du cofinancement apporté par l'UNF au PROE.

Les CTOM ont, de leur côté, apporté des contributions spécifiques au CRISP :

- la Polynésie Française contribue pour 15 000 Euros au partenariat avec *Reefcheck* ;
- Wallis et Futuna apportent 45 000 euros de leur budget IFRECOR pour contribuer à la mise en place d'un PGEM avec un opérateur de Polynésie Française (Proscience) piloté par l'IFRECOR de Polynésie Française ;

- en Nouvelle-Calédonie, la Province des Iles contribue pour 40 000 Euros à la mise en place d'AMP à Lifou et Maré, avec l'aide du CRISP, sur des sites *a priori* non retenus pour le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les représentants de l'IFRECOR dans les CTOM ont joué leur rôle de correspondants du CRISP et la participation de l'IFRECOR a été active en Polynésie Française et à Wallis et Futuna. En Nouvelle-Calédonie, où l'IFRECOR était orientée en priorité sur le classement du récif au patrimoine mondial de l'UNESCO, le CRISP a apporté sa contribution à deux niveaux :

- en faisant en sorte que l'analyse écorégionale marine de Nouvelle-Calédonie, prévue à la composante 1, soit réalisée par le WWF dans un délai permettant que ses conclusions soient prises en compte pour le classement UNESCO (cf. § 4, 1A1 ci-dessus) ;

- en conduisant des travaux dans des zones pré-identifiées pour le classement UNESCO, apportant ainsi des éléments qui seront utiles, le moment venu, pour la mise en place des plans de gestion des parties classées et l'implication des populations locales. Ces travaux ont été réalisés par le WWF pour la réserve Merlet (Province Sud) et l'aire protégée du Mont Panié (Province Nord) qui comporte désormais une AMP. D'autres sont en cours sur le lagon d'Ouvéa par l'UR COREUS de l'IRD (composante 2A2).

Enfin, un point a été fait à nouveau au cours de la mission sur la participation de l'IRD au CRISP. L'IRD, qui a une implantation importante en Nouvelle-Calédonie (près de 50 chercheurs et doctorants), et de nombreux thèmes de travail en relation avec le CRISP, a été identifié dès le stade de préparation du programme comme un partenaire de premier plan, et les équipes de l'Institut ayant une valeur ajoutée pour le programme y sont effectivement impliquées. Elles sont présentes dans les 2 conventions de financement avec CI - à la demande de l'AFD - et le CNRS, et une convention spécifique a été passée avec l'IRD pour les SAM. L'AFD est disposée, à la demande de l'IRD, à conclure avec l'Institut une convention générale de partenariat rendant plus visible son implication dans le CRISP, dans le cadre des conventions de financement existantes.

7. L'analyse économique dans le CRISP

La valorisation économique de la biodiversité est l'avenir des petits pays du Pacifique et la raison d'être de l'intervention de l'AFD et du FFEM dans le CRISP. L'AFD sera particulièrement attentive à cet aspect, tout au long du programme.

Les activités du CRISP porteuses de résultats économiques à plus ou moins long terme sont :

- a. la capture et l'élevage de larves de poissons : potentiel de revenus directs par le commerce d'aquariophilie, l'aquaculture pour la consommation, la vente pour des « jardins de corail », ou de revenus indirects pour la pêche locale par réensemencement ;
- b. la replantation de coraux pour :
 - les « fermes de corail » : collecte, plantation et élevage de coraux et « rochers vivants » pour l'aquariophilie ;
 - les « jardins de corail » : replantation de coraux au voisinage des hôtels et des centres touristiques pour aménager des sentiers sous-marins accessibles à la plongée en apnée (*snorkeling*) ; possibilité d'amélioration avec implantation de poissons obtenus à partir de la collecte de larves ;
- c. les SAM ;
- d. le tourisme ;
- e. les aires marines protégées : augmentation de la production halieutique dans et en-dehors des réserves, tourisme terrestre, de plongée ou d'observation des cétagés selon les cas.

Au cours de la préparation du CRISP, l'AFD a cherché à identifier des personnes ressources pour suivre les activités du programme dans cette perspective, mais avec peu de résultats. Le CRISP et ses

équipes restent très orientés vers la biologie et l'écologie, ou la gestion locale des AMP, et l'absence de compétences en économie est un point faible.

La mission a fait un point sur les travaux en cours et les besoins d'analyse économique sur les cinq axes identifiés :

- a. capture et élevage de larves de poissons : des travaux sont programmés à Fidji avec Laisiasa ("Lai") Cavakiqoli à Navutulevu, dans le cadre du contrat Ecocéan, et en Polynésie Française grâce au travail prévu en mai 2007 par Anna Lipchitz, de l'AFD. Le relais devra être pris, sur cette thématique, par le financement FFEM prévu à partir de 2007 ;
- b. replantation de coraux : un contact est à prendre à cet effet avec SPI-Infra et René Galzin, responsable de la convention AFD-CNRS par laquelle cette activité est financée ;
- c. SAM : le travail mené par l'équipe du Pr Beurrier sur le cadre juridique est la condition nécessaire pour que les pays détenteurs de la ressource puissent le moment venu bénéficier de retombées économiques ; il n'y a pas lieu d'aller plus loin pour l'instant ;
- d. tourisme : l'étude qui a démarré avec l'USP est à faire évoluer (cf. § 4 et 8) ;
- e. aires marines protégées : un effort particulier doit être réalisé dans ce domaine où les financements sont importants et où l'intérêt pour l'approche économique, partagé par l'AFD, CI et le WWF, est une des raisons de l'implication de ces grandes ONG dans le CRISP. Atteindre les objectifs de la convention AFD-CI en matière de définition d'indicateurs socio-économiques et d'évaluation économique des AMP suppose de s'organiser dès le démarrage du programme. L'AFD souhaite que les évaluations ne se limitent pas à l'analyse de la valeur patrimoniale des récifs mais s'étende aux effets nets des AMP et à une analyse coûts-bénéfices de leur création et de leur gestion. Ceci ne sera sans doute pas envisageable sur l'ensemble des AMP financées par le CRISP, mais il devrait être possible de sélectionner un échantillon d'environ cinq AMP déjà existantes où le capital de connaissances et la qualité des données rendraient l'approche possible. Le seul travail en cours de réalisation sur le sujet est celui de Tanya O'Garra réalisé avec le Pr Thaman (USP) sur l'AMP de Navakavu aux Fidji.

Des recommandations sont faites au § 8 ci-après.

8. Conclusions, recommandations et suites à donner

a) Conclusions

La méthode suivie pour la préparation du programme a permis de réaliser des économies importantes sur les coûts de préparation, mis *de facto* à la charge des opérateurs. CI notamment a investi de manière substantielle, dès l'appel à propositions, pour organiser les six contrats de maîtrise d'ouvrage déléguée de la composante 1.

Le choix de faire appel à des partenaires déjà en activité a permis également que certaines actions démarrent rapidement, dans plusieurs cas avant même que les conventions soient signées : c'est le cas de l'IRD pour les SAM, de SPI-Infra et FSPI pour la replantation de coraux, et de CI pour les AMP avec des préfinancements de sa part au profit de FSPI et d'ASMPA.

La communication faite depuis début 2005 a permis au CRISP d'être connu et sa marque de fabrique est repérée.

Les apports scientifiques sont réalisés par les meilleures équipes disponibles dans les CTOM (EPHE, IRD, universités), avec une forte implication des équipes régionales de l'USP. Le Pr Salvat a apporté un appui appréciable au titre de son rôle de conseiller scientifique.

La capacité à faire travailler ensemble des équipes d'origines diverses est démontrée et les résultats sont d'ores et déjà sensibles pour ce qui est de la replantation de coraux et des travaux menés à l'USP

où le CRISP dispose d'un bureau et où les activités relevant du programme sont pleinement intégrées à celles du département « Pêches, Iles et Océans » sous la direction du doyen Paolelei Luteru et du Pr William Aalbersberg.

Enfin le coordonnateur remplit son mandat de manière très satisfaisante.

Les retards enregistrés au démarrage du programme sont liés aux délais de signature des conventions de financement. En-dehors de cet aspect, qui appartient au passé, il n'existe pas d'obstacle au bon fonctionnement du CRISP.

b) Orientations générales du programme

2007 doit être l'année de croisière pour le CRISP. A cet effet, il conviendra de :

- maintenir la visibilité du programme au niveau international, en valorisant les résultats obtenus par des publications et communications scientifiques ;
- rendre effectifs tous les instruments et partenariats et atteindre le plein niveau d'activité sur toutes les composantes ;
- faire fonctionner de manière régulière le système de suivi par les partenaires et par le coordonnateur et mettre en ligne en temps réel des produits issus du CRISP, avec une entrée par pays - l'objectif étant de rendre lisible un programme déjà visible ;
- ouvrir un chantier sur l'analyse économique, en particulier sur les AMP ;
- poursuivre un développement maîtrisé des partenariats, ajusté aux ressources financières et humaines du CRISP ;
- préparer l'avenir à moyen terme en instruisant une demande de financement auprès de l'UE au titre des programmes régionaux ACP et CTOM du X^e FED. Un financement du FED valoriserait l'investissement fait dans la mise en place de l'architecture du CRISP qui représente aujourd'hui un support adéquat pour une opération de coopération régionale d'envergure sur l'environnement, les AMP, la gestion des ressources halieutiques côtières et la valorisation de la biodiversité.

c) Recommandations et suites à donner

Sur les activités :

Le coordonnateur, après la phase initiale, indispensable, de communication sur le CRISP dans les réunions internationales, devra accorder la priorité à la conduite du programme, à sa cohérence interne, à son suivi et à la communication de ses résultats ; la participation aux réunions internationales et les communications scientifiques devront être assurées, au nom du CRISP, par les chercheurs intervenant dans le cadre du programme.

L'étude sur le tourisme, confiée par le CNRS à l'USP, est à faire évoluer dans un cadre régional à partir de la première étape en cours de réalisation par l'USP à Fidji et visant à définir un cahier des charges type pour une certification du tourisme marin. Il conviendra en particulier de :

- faire le point sur les labels de certification du tourisme dans le Pacifique pour démontrer la valeur ajoutée du label *Blue Star* ;
- impliquer les CTOM françaises au niveau des institutions : gouvernements de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie Française, Universités (en particulier l'UPF où se déroulent trois thèses sur le sujet avec les Pr Decoudras, géographe, et Montet, économiste) et le secteur privé (chambres de commerce, hôteliers, voyagistes, opérateurs touristiques) ;
- consulter le service spécialisé du PNUE à Paris.

Ces tâches, à l'exception de la dernière qui sera menée par le chef de projet AFD depuis Paris, seront de la responsabilité directe du coordonnateur et du Pr Galzin, avec l'aide de Caroline Vieux en tant que de besoin. Il est attendu que le programme de travail 2007 les prenne en compte.

Un axe de travail est à ouvrir sur l'analyse économique (cf. § 7), concernant la replantation de coraux (contacts à prendre avec le Pr Galzin, SPI et FSPI) et tout particulièrement les AMP. Dans ce domaine, CI sera sollicitée (un budget de 250 K USD reste à affecter au titre de sa contribution financière au programme) de même que le WWF, qui cherche à développer sa coopération avec l'AFD sur les AMP, et l'UICN, par l'intermédiaire de Philippe Gerbeaux. A noter que CI, le WWF et l'UICN ont tous trois un accord de partenariat avec l'AFD dans lequel l'approche économique figure en bonne place. L'exercice devra impliquer les réseaux SOCMON (qui a tenu une réunion à l'ITMEMS de Cozumel) et LMMA, ainsi que l'USP, et être mené sous l'égide du PROE qui cherche à capitaliser sur le sujet. Il sera également proposé à l'Australie d'y coopérer. Ces tâches, qui sont à démarrer sans délai, seront de la responsabilité directe du coordonnateur, avec l'aide de Caroline Vieux et du chef de projet de l'AFD.

Au-delà de ces échéances immédiates, le chef de projet de l'AFD, d'ici l'année 2007, démarchera les partenaires de l'Agence susceptibles de mobiliser des compétences économiques en appui au CRISP : IRD (Christian Chaboud), Université de Montpellier (Hélène Rey, qui fait partie de l'équipe de Gilbert David), CIRAD (qui est partenaire de la composante AMP), Ifremer (Olivier Thebault). Le travail de capitalisation sur les AMP en cours de lancement par le secrétariat du FFEM pourra également apporter une contribution utile

Sur les partenariats :

Le coordonnateur et l'AFD prépareront la réunion avec l'Australie prévue en février 2007 à Townsville, qui sera conduite par le coordonnateur avec l'aide du Pr Salvat. Les éléments d'ordre du jour comprendront les sujets déjà évoqués avec la partie australienne : développement de la capture de post larves de poissons, implantation d'AMP supplémentaires au Vanuatu et aux Salomon, mise à disposition d'un expert junior à la cellule de coordination, actions de formation valorisant le potentiel australien. Il s'y ajoutera une éventuelle participation de l'Australie à l'axe de travail sur l'analyse économique décrit au présent aide mémoire.

Les contacts avec la Nouvelle-Zélande seront à poursuivre par le réseau diplomatique.

L'AFD formalisera, d'ici la fin de l'année 2006, la décision étendant le CRISP à Palau.

Le coordonnateur cherchera à améliorer l'implication de l'IFRECOR Nouvelle-Calédonie dans le CRISP en s'appuyant sur JC. Angué, chargé de mission pour la recherche et la technologie auprès du Haut Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie.

L'implication de l'IRD dans le CRISP pourra être rendue plus visible par la signature entre l'AFD et l'IRD, à l'initiative de l'IRD, d'une convention reprenant la contribution de l'Institut au programme. Cette convention pourra ouvrir le cas échéant sur d'autres thèmes concernant la Nouvelle-Calédonie et la région Pacifique (gestion des déchets, pôle de compétitivité sur la biodiversité en Nouvelle-Calédonie), pour lesquels l'IRD jouerait un rôle d'agence de moyens dans les conditions prévues par l'évolution de son mandat.

L'évaluation de la contribution de CI au CRISP pourra être ajustée, à la demande de CI, en valorisant les travaux supplémentaires par rapport aux prévisions initiales, déjà effectués par CI ou à venir : investissements en temps et en déplacements pour la préparation de la composante depuis 2004, coût des préfinancements consentis aux opérateurs de cette même composante, travaux envisagés notamment pour le développement du CRISP sur Palau, alors que le taux de rémunération de CI sur la composante 1 est inférieur à celui des autres partenaires. La demande de CI porterait sur la prise en compte de coûts salariaux pour une période de quelques mois. L'AFD l'étudiera favorablement.

Sur les financements et les moyens :

Il serait souhaitable, alors que le CRISP va arriver en vitesse de croisière, que les ressources humaines de la cellule de coordination soient renforcées. Le coordonnateur s'emploie à identifier des opportunités dans ce sens.

Le coordonnateur préparera pour février 2007 une fiche d'identification de projet à présenter au FFEM, portant notamment sur la collecte de post larves de poissons.

Le coordonnateur préparera également pour février 2007, à l'attention des partenaires compétents, des fiches de projet en vue d'une mobilisation des ressources du Xè FED.

o o

o

Liste des abréviations, sigles et acronymes :

AFD	Agence Française de Développement
AMP	Aires Marines Protégées
ASMPA	<i>Aleipata & Safata Marine Protected Areas (Samoa)</i>
CCU	Cellule de coordination du CRISP
CI	<i>Conservation International</i>
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
COREUS	Communautés Récifales et leurs Usages
CPS	Secrétariat de la Communauté du Pacifique, anciennement : Communauté du Pacifique Sud
CRIOBE	Centre de Recherches Insulaires et Observatoire de l'Environnement
CRISP	<i>Coral Reef Initiative for the South Pacific</i>
CRTR	<i>Coral Reef Targeted Research</i>
CS	Conditions suspensives
CTOM	Collectivités Territoriales d'Outre-Mer
DLVF	Date limite de versement des fonds
EPHE	Ecole Pratique des Hautes Etudes
FCI	France Coopération Internationale
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial / <i>Global Environment Facility</i>
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FSPI	<i>Foundation for the Peoples of South Pacific International</i>
GCRMN	<i>Global Coral Reef Monitoring Network</i>
ICRI	<i>International Coral Reef Initiative</i>
ICRS	<i>International Coral Reef Symposium</i>
IFRECOR	Initiative Française pour les Récifs Coralliens
IMPAC	<i>International Marine Protected Areas Congress</i>
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
ITMEMS	<i>International Tropical Marine Ecosystem Management Symposium</i>
JICA	<i>Japanese International Cooperation Agency</i>
LMMA	<i>Locally Managed Marine Areas</i>
MAE	Ministère des Affaires Etrangères
PGEM	Plan de Gestion de l'Environnement Marin
Procfish	Programme régional de développement de la pêche océanique et côtière du Pacifique
PROE	Programme Océanien pour l'Environnement / <i>South Pacific Environment Programme</i>
<i>Reefcheck</i>	Programme de suivi de l'état des récifs coralliens (basé sur le comptage de poissons en plongée par des bénévoles)
SAM	Substances Actives d'origine Marine
SOCMON	<i>Socio-Economic Monitoring Network</i>
SPI-Infra	Opérateur de restauration des récifs
TNC	<i>The Nature Conservancy</i>
UE	Union Européenne
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNC	Université de Nouvelle-Calédonie
UNF	<i>United Nations Foundation</i>
UPF	Université de Polynésie Française
UPS/USP	Université du Pacifique Sud / <i>University of South Pacific</i>
UR	Unité de Recherches
US	Unité de Services
WFC	<i>World Fish Center (organisme du CGIAR)</i>
WWF	<i>World Wildlife Fund for Nature</i>

Annexes :

1. Termes de référence de la mission
2. Programmes de travail et personnes rencontrées dans les pays et territoires visités
3. Tableau de synthèse du financement et des activités du CRISP